

## Pour une RSE incontestable

**Air France arrive en tête dans le palmarès RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) du magazine *Le Point*. Quand on sait que l'entreprise tente de supprimer le site *Hop!* de Morlaix, il y a de quoi être sceptique sur la méthodologie adoptée pour établir ce classement. Et vouloir apporter un peu de rationalité dans les critères de la RSE.**

D'où l'intérêt de la proposition de loi des députés socialistes visant à créer une certification publique des performances sociales et environnementales des entreprises.

Le concept de responsabilité sociale et environnementale est aussi ancien que le monde de l'entreprise dans son acception moderne. Il y a toujours eu une dimension philanthropique, plus ou moins développée selon les époques, dans les entreprises.

**«La RSE apparaît aujourd'hui pour l'essentiel comme une intention éthique visant à améliorer l'impact social et environnemental d'une économie marquée par la fulgurante accélération des avancées technoscientifiques et par le mouvement sans précédent de concentration et d'internationalisation des grandes entreprises qui les met en concurrence directe avec les États en matière d'édiction de normes et d'allocation des ressources»**, expliquent les députés socialistes dans l'exposé des motifs de leur proposition de loi.

En effet, si les seuls indicateurs classiques de performance économique procurent une vision borgne de l'entreprise, ceux de la RSE en donnent une vision floue. Les données sont peu accessibles, les opérateurs de la certification ne sont pas toujours transparents, les informations diffusées sous couvert de RSE s'apparentent encore trop souvent à de la publicité



Pour une certification publique de la RSE

à destination des actionnaires ou des clients... : le reporting extra-financier est aujourd'hui dans l'incapacité de donner une vision juste et claire de l'impact social et environnemental de l'entreprise.

La clarté suppose un socle commun, une norme maîtrisée par la puissance publique, évaluée et révisée, avec mesure, au rythme du renouvellement démocratique. Cette norme publique prendrait la forme d'un label ou d'une notation établie sur la base d'un nombre limité de critères indiquant les impacts sociaux et environnementaux ainsi que la qualité de la gouvernance. Le contrôle établi par des certificateurs privés, agréés par l'État, permettrait un classement simple et lisible. Ce dernier donnerait la possibilité à tout citoyen, dans ses statuts de consommateur, mais aussi le cas échéant d'épargnant ou de collaborateur, de procéder à une comparaison claire des performances des entreprises en matière de RSE et à orienter par ses choix l'économie dans un sens vertueux.

Signe que l'affirmation de la responsabilité sociale des entreprises est un enjeu majeur pour la gauche, en France mais aussi en Europe, Raphaël Glucksmann a annoncé, le 19 novembre, que l'avis de la sous-commission pour les droits humains sur le devoir de vigilance et la responsabilité des entreprises a été adopté avec une large majorité.



## Transparence

**L**a proposition de loi de sécurité globale est inutile et dangereuse, voire contreproductive.

Inutile, car il est déjà possible de poursuivre les personnes qui diffusent des images de représentants des forces de l'ordre et appellent à la haine ou pratiquent le cyberharcèlement.

Loin de contribuer à réconcilier les Français avec les forces de l'ordre, l'interdiction de photographier ou filmer des policiers risque d'accréditer l'idée selon laquelle certaines pratiques devraient être cachées.

Dans plusieurs manifestations qui se sont déroulées ces dernières années, des vidéos ont clairement démontré que les représentants des forces de l'ordre ont été les cibles d'agressions et ont su faire preuve d'un sang froid et d'un courage exemplaire.

Au lieu de cacher, il faut au contraire montrer comment et dans quelles conditions les policiers s'acquittent de leur mission. Ce sont les malfrats qui recherchent l'obscurité, pas les policiers.

PS29

# J'achète dans ma zone

**Pour les élu.es socialistes, il faut impérativement aider les commerces locaux à traverser la crise.**



**JAIMEMESCOMMERCES-QUIMPER.BZH**

Un soutien au commerce local

**D**urant le deuxième confinement, les communes ont très rapidement mis en place des outils de soutien : ils ont notamment mis leur capacité de communication à disposition pour informer les consommateurs. Quasiment toutes les communes ont mis en ligne la liste des commerces ouverts ou qui disposaient d'une solution d'achat sur internet (*Clique et rapplique*).

Mais la diffusion de ces informations, indispensables, n'était pas suffisante. **« Nous sommes allés plus loin en nouant un partenariat avec la plateforme de vente en ligne *Ma ville mon shopping* filiale du groupe *La Poste* »,** explique Karelle Hermenier, adjointe au maire de Brest aux dynamiques commerciales, aux halles et marchés. **« La ville de Brest et Brest métropole financent l'ensemble de ce dispositif pour une**

**durée d'un an. Cette plateforme est gratuite pour tous les commerçants, artisans et producteurs locaux qui souhaitent vendre leurs produits en ligne et communiquer efficacement sur leur offre. »**

**« Nous avons également pensé aux commerçants qui ne maîtrisent pas les outils numériques. Nous leur proposons un service personnalisé. »**

**« Le paysage commercial va sortir métamorphosé de ce confinement. »**

Sur le territoire de Quimperlê communauté, les commerçants et artisans peuvent faire appel au dispositif *Pass commerce et artisanat* mis en place par la Région Bretagne.

Le taux de prise en charge est de 50% de la dépense pour les projets numériques, les prestations liées à la création de sites internet ou qui visent à améliorer la visibilité sur le web des commerces et artisans (e-boutique, visites virtuelles...).

Plusieurs communes ont également adopté le principe de bons d'achats solidaires. **« Concrètement un bon d'achat de 15 euros permet d'acheter 20 euros et un bon de 30 euros permet d'acheter pour 40 euros »,** explique Laurent Péron, maire du Relecq-Kerhuon.

Morlaix Communauté aussi a choisi de mettre en place un système de bons d'achat pour un budget global de 300 000 euros.

Tout comme Quimper qui va distribuer des chèques cadeaux d'une valeur de 40 euros, financés à parité par les consommateurs et par la commune.

L'intervention rapide des communes et communautés de communes pour accompagner les commerces de proximité était indispensable. Il en va de la survie même de plusieurs établissements. Cet effort devra se poursuivre tout au long de l'année 2021.

Mais au-delà de ce soutien, il est indispensable pour les élu.es d'intégrer la nouvelle donne commerciale pour accompagner le plus efficacement possible le développement du commerce local. Ce sera au cœur du débat qu'organisera le BREIS le 28 novembre, en visioconférence.



Un appel aux consommateurs

## Stopper Amazon



120 responsables associatifs, syndicaux et politiques, dont les députés socialistes Christine Pires-Beaune et Dominique Potier, ont publié une Tribune appelant à « stopper Amazon, et à repenser en profondeur nos modes de consommation afin de ne pas nous enfoncer dans un monde de surconsommation prédateur. »

**« Nous affrontons une crise sans précédent qui a une nouvelle fois révélé les profondes inégalités de notre société. Les "premiers de corvées", très majoritairement des femmes, risquent leurs vies au quotidien, des dizaines de milliers de personnes ont perdu ou vont perdre leur emploi et un million de personnes supplémentaires sont passées sous le seuil de pauvreté en France. »**

Mais tout le monde n'est pas affecté de la même manière. Amazon, le géant du e-commerce, apparaît comme le grand gagnant de la crise. Depuis le début de l'année 2020, ses ventes ont explosé et la fortune de Jeff Bezos a dépassé les 200 milliards de dollars.

Ce développement accéléré se fait aux dépens des engagements climatiques de notre pays. En permettant de tout acheter « en un clic », Amazon favorise en réalité la multiplication d'achats superflus et sureballés, consommateurs de ressources et émetteurs de CO2. Dans le même temps chez Amazon, les revendications salariales sont balayées d'un revers de main.

La crise du Covid devrait nous servir à repenser en profondeur nos modes de consommation et de vie sociale, pas à nous enfoncer dans un monde de surconsommation prédateur. D'où l'importance d'un moratoire pour nous permettre de réfléchir à des alternatives en matière d'emploi et de développement de la vie locale compatibles avec les enjeux climatiques et sanitaires. Le vote de la « loi CCC » (Convention Citoyenne pour le Climat) est la dernière opportunité pour stopper cette expansion avant que les dégâts ne soient irréversibles.

Pour faire face à l'urgence, une taxe exceptionnelle sur le chiffre d'affaires d'Amazon et des autres profiteurs de la crise est également indispensable. Elle permettrait dans l'immédiat de financer les mesures de préservation de l'emploi et le fonds de solidarité pour les commerces de proximité.

# La République pour vivre ensemble

**Lorsqu'ils peuvent interroger un ancien président de la République, les collégiens ont deux types de questions à lui poser. Les unes très concrètes : à quoi ressemble une journée type à l'Élysée ? Comment se déroule un conseil des ministres ? Les autres plus théoriques : en quoi les institutions garantissent-elles la possibilité de vivre ensemble ?**

C'est autour de ces deux thématiques que s'est organisé le dialogue entre les élèves de 3<sup>e</sup> C et 3<sup>e</sup> D du collège Saint Pol-Roux et François Hollande, le 18 novembre. Auteur de deux bandes dessinées destinées à expliquer aux jeunes Français les principes et le fonctionnement des institutions, l'ancien président de la République intervient régulièrement dans les établissements scolaires pour apporter son expérience. La veille, il s'était livré au même exercice à Quimper.

Parmi les journées qui ont marqué son quinquennat François Hollande a bien sûr cité celles des attentats qui ont endeuillé le pays mais aussi celle où il a, après consultation des chefs d'États de la Région, décidé d'engager l'armée française au Mali

pour repousser une attaque jihadiste qui menaçait Bamako.

Les élèves ont bien compris que les institutions sont destinées à garantir les conditions du vivre ensemble mais comment y parvenir ? Qu'est-ce que la laïcité ? Qu'est-ce qu'une tenue républicaine ? Ou encore jusqu'où peut aller le droit à la caricature ?

«**La Laïcité protège et garantit nos libertés**», a rappelé François Hollande. Elle permet de croire ou de ne pas croire. Elle garantit aussi la séparation entre l'État et les cultes, et donc la neutralité du service public.



François Hollande transmet son expérience

François Hollande est bien placé pour savoir ce que signifie être caricaturé. «**Je sais combien c'est pénible**», a reconnu l'ancien président «**mais il faut l'accepter à condition de ne pas inciter à la haine envers les personnes**», a-t-il précisé en rappelant que c'est à la justice de déterminer lorsque la frontière de l'acceptable a été franchie.

«**Et les tenues républicaines ?**», a demandé une collégienne. Pour François Hollande, il serait absurde de vouloir légiférer sur cette question. Il vaut mieux faire appel au bon sens et éviter tout ce qui peut troubler la vie de l'établissement.

Depuis qu'il a quitté l'Élysée, dans ses interventions ou ses publications, François Hollande insiste beaucoup sur les menaces qui pèsent sur la démocratie, tous comptes faits, «**le moins mauvais des systèmes**». En publiant ses livres et en allant à la rencontre des collégiens pour parler de séparation des pouvoirs ou de laïcité, mais surtout en montrant qu'on peut avoir été au sommet de l'État et animer un cours d'éducation civique, il fait vivre les valeurs de la République.

## Confinés mais connectés

**Pour les socialistes, confiné ne signifie pas inactif. C'est en visioconférence que leurs secrétaires (de sections et fédéraux) ont échangé, le 21 novembre, pour faire le point et organiser leur travail pour les semaines à venir.**

Pour les secrétaires de section, la période n'est bien sûr pas propice au militantisme traditionnel. Pourtant, avec les secrétaires fédéraux, ils partagent le besoin de garder le lien avec le maximum d'adhérent.e.s dans la Fédération. Par les outils numériques, chacune et chacun tente d'entretenir ce lien afin de conserver un dynamisme dans les sections et les fédérations.

L'usage des outils de visioconférence a tendance à accentuer certaines inégalités d'accès au numérique. «**Le parti doit alors s'assurer que les secrétaires de section disposent des outils permettant de faire participer un**

**maximum de camarades aux réunions. L'outil GoToMeeting de la Fédération est une des solutions pour que chacun puisse prendre part aux débats, par ordinateur, par smartphone ou par appel téléphonique**», insiste Kevin Faure, secrétaire fédéral à la communication.

C'est aussi en visioconférence que le BREIS a déjà commencé à travailler, dès



Répondre aux attentes des secrétaires de sections

le premier confinement. «**Nous avons aborder cinq thématiques**», a rappelé sa secrétaire régionale, Forough Salami-Dadkhah. «**Il nous reste à traiter le commerce local, les mobilités et la démocratie régionale.**»

Pour les Départementales, les sections seront aussi associées à l'élaboration du projet ainsi qu'au choix des candidats, es qui représenteront la majorité départementale, ont précisé Armelle Huruguen et Kevin Faure.

«**Les élections se tiendront, vraisemblablement, au mois de juin**», a précisé Tristan Foveau, secrétaire fédéral aux élections. «**Cela nous permettra, au premier trimestre, de travailler les projets que nos candidats défendront auprès des électrices et des électeurs. Au moins trois points d'étapes seront organisés pendant ce processus. Le premier interviendra le 12 décembre.**»

Retrouvez-nous sur

Facebook  
**PS.Finistere**  
 et Twitter  
 @fede\_PS29

# La bonne santé sociale de la Bretagne

Si on ne tient compte que de la part du PIB (Produit Intérieur Brut) la Bretagne est la 5<sup>e</sup> région française. Mais si on élargit les critères en y intégrant des dimensions sociales et éducatives, elle arrive en première position. C'est ce qui ressort de la note publiée par Florence Jany-Catrice et Grégory Marlier, *La santé des nouvelles régions françaises et son évolution (2008-2016)*.

« **E**n 2008, nous avons élaboré un indicateur multidimensionnel visant à estimer, pour l'année 2004, le bien-être social dans les régions françaises. Fruit de délibérations collectives, cet indicateur avait été sélectionné par la commission Développement durable environnement de l'association des régions de France dans son panorama d'autres indicateurs de richesse, permettant aux régions françaises de partager une définition commune du développement social des territoires (ARF, 2012). Il avait été retenu comme un des indicateurs clé de la première proposition de loi d'Eva Sas (2014) », explique Florence Jany-Catrice.

À l'origine, la Région Nord-Pas-de Calais avait confié à Florence Jany-Catrice la territorialisation du baromètre des inégalités et de la pauvreté. Devant le manque de données à disposition et les moments décisifs de sélection et de choix, l'économiste a décidé de mettre en œuvre, avec l'aide de la Région, une expérimentation de concertation participative autour de l'élaboration d'un Indice de Santé Sociale (ISS).

Le premier intérêt de l'élaboration de l'ISS réside donc dans la dynamique de sa construction avec le souci de faire valider cette démarche par la société civile organisée, le Conseil régional et les chercheurs ont mis en place des groupes de travail hétérogènes, regroupant des experts, des collecteurs de données sociales aux niveaux territoriaux, des fonctionnaires territoriaux (techniciens de la Région et des Départements) et des associations. De nombreuses associations (les associations mobilisées étaient engagées dans des projets ayant trait à la pauvreté : les Restos du Cœur, le Secours Populaire, la Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale), aux inégalités de logement (Droit au Logement), aux inégalités entre hommes et femmes (CORIF)) ont accepté de prendre part au projet parce qu'il leur donnait l'opportunité d'exprimer des réalités complexes qu'ils observaient sur des terrains parfois très microsociaux.

L'ISS est donc un indicateur composite qui intègre les dimensions revenu, travail et emploi, éducation, logement, santé et lien social et sécurité. Chaque dimension de la santé sociale est composé d'une ou plusieurs variables.



Pour celle du revenu, par exemple, elle tient compte du taux de surendettement des ménages, des revenus disponibles par unité de consommation ou du taux de familles pauvres avec enfants.

Le lien social et la sécurité sont englobés dans une même dimension. La sécurité physique est évaluée grâce au nombre de crimes et délits. Le lien social, quant à lui, est défini en fonction de deux critères : le nombre d'associations créées dans l'année et la part de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire.

En tenant compte de tous ces critères, la Bretagne et les Pays de la Loire se classent en tête des régions françaises.

Avec le recul, il est possible d'étudier l'évolution de l'ISS de chaque région et ainsi de dégager des groupes de régions, en sachant que la crise de 2008 a provoqué une chute spectaculaire de l'ISS dans certaines régions, comme l'Île-de-France, le Centre-Val de Loire, notamment. Mais aussi, dans une moindre mesure, le grand Est, la Nouvelle Aquitaine et la Bretagne. Il a fallu attendre 2012 pour que l'indice reparte à la hausse.

Sur la période 2008/2016 l'indice de santé sociale permet donc de déterminer quelques groupes de régions. Celle qui ont un niveau d'ISS inférieur à la moyenne nationale et qui, en plus, voient leur situation se dégrader comme l'Île-de-France. Le Centre-Val de Loire et le Grand Est aussi voient leur indice se dégrader, mais elles se situent dans la moyenne.

Des régions telles que la Normandie, PACA et les Hauts-de-France ont un niveau d'ISS inférieur au niveau métropolitain, mais ont connu une santé sociale plutôt dynamique. La Bretagne et les Pays de la Loire se classent, quant à elles, parmi les régions qui ont un Indice de Santé Sociale supérieur à la moyenne nationale et qui, en plus progresse, leur permettant de rester en tête du classement.

## Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428  
 N° 1333 - Vendredi 27 novembre 2020  
[www.ps29.bzh](http://www.ps29.bzh) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
 26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
 Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
 Tél. 02 98 43 44 39  
 13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
 Tél. 02 98 43 11 44

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @ .....

Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :  
 ADFFFP

